

cieux Paris!!! Je vous comprends et je vous approuve maintenant, dignes Muggins! il me semble, en effet, que celui qui n'a pas vu Paris n'a rien vu!....

CHAPITRE II.

Le lendemain matin, à l'heure indiquée, je me rendis à l'ambassade française pour retirer mon passe-port. On me fit entrer dans une pièce où plusieurs personnes étaient déjà installées, attendant sans doute pour un motif semblable à celui qui m'amenait. On appela successivement chacun de nous. Mon tour vint bientôt : ce ne fut pas sans quelque émotion que je me vis introduit devant M. César de Barguignoles, chargé d'affaires de l'ambassade. On me demanda de nouveau quels étaient mon nom, mon âge, mon domicile, ma profession, ma destination. Je répondis promptement et succinctement à cet interrogatoire pendant lequel M. César de Barguignoles ne cessa de me regarder avec la plus grande attention. Enfin, un des secrétaires de Monsieur le chargé d'affaires me remit un carré de papier qu'il me dit être le *passe-port* demandé, et me reconduisit fort poliment jusqu'à la porte.

A peine rentré chez moi, je déployai ce papier si important et je l'examinai avec attention.

Après avoir admiré, comme cela convenait, les armoiries royales de France qui surmontaient le passeport, je voulus connaître le contenu de cette pièce officielle. Après une heure de travail, et grâce au secours d'un dictionnaire de poche français-anglais, je reconnus que le passe-port était ainsi conçu.

AU NOM DU ROI.

Il est enjoint à tous Maires, Préfets, Commandants de garnison et autres Autorités, de RECEVOIR et PROTÉGER le